

**Service Médiation de Dettes**



**ENCORE UNE FACTURE .....QUE FAIRE ?**  
**VENEZ PARTICIPER A NOS ATELIERS !**

Vous êtes inscrit(e) sur la liste d'attente du Service Médiation de Dettes de Forest.  
En attendant votre premier rendez-vous avec un médiateur, nous vous proposons de participer à 4 ateliers.

**POURQUOI ?**

Ces ateliers permettront de clarifier votre situation et de vous préparer au mieux à votre premier entretien avec le médiateur.

**COMMENT ?**

Venez donc avec vos questions, courriers, factures qui posent problèmes !!!  
La participation **aux 4 ateliers** est indispensable et permettra d'avancer dans les solutions possibles que le médiateur pourra vous proposer ensuite.

**QUAND ?**

<b>1<sup>er</sup> groupe</b>	Lundi 2 octobre	Lundi 16 octobre	Lundi 23 octobre	Lundi 6 novembre
<b>2<sup>me</sup> groupe</b>	Mercredi 22 novembre	Mercredi 29 novembre	Mercredi 6 décembre	Mercredi 13 décembre

**De 9h00 à 12h30**

**Où ?**

**Au CPAS DE Forest : Rue J. B Van Pé, 50 – Salle du rez-de-chaussée (adressez-vous à l'accueil)**

**Programme des 4 ateliers :**

**1) Le 02/10 et le 22/11**

Ce jour –là, nous écouterons vos questions et essayerons de clarifier vos problèmes. Avec vous, nous ferons un premier tri des documents, courriers, factures que vous apporterez. Nous préciserons quelles démarches restent à faire pour commencer à traiter vos problèmes.



## 2) Le 16/10 et le 29/11

Nous préparerons avec vous votre dossier « **situation budgétaire** » : c'est-à-dire que nous établirons avec vous votre situation personnelle : vos rentrées financières et toutes vos dépenses de la vie quotidienne (exemple : loyer, gaz-électricité, nourriture, etc...). Nous préparerons aussi votre dossier : « **situation sociale et familiale** », c'est-à-dire : les soucis que vous rencontrez au niveau social (ex : le logement, les enfants, la santé, les allocations que vous deviez recevoir et que vous ne touchez pas, ...)

## 3) Le 23/10 et le 6/12

Nous préparerons avec vous votre dossier « **dettes et plans de paiement** ». C'est-à-dire : la liste de vos dettes (exemple : dettes de téléphone, de la STIB, impôts, crédits, ...) ainsi que les arrangements que vous auriez déjà avec certains créanciers (ou non).

## 4) Le 6/11 et le 13/12

Ce sera l'occasion de faire le bilan global de votre situation avant de rencontrer le médiateur. Nous expliquerons les différentes manières dont un médiateur de dettes peut travailler et vous aider. Nous vous préparerons de manière réaliste au premier rendez-vous.

**Pour toute information, prendre contact avec Mme BOUIYEK Malika au 02/533 18 80.**

## Qui anime ces ateliers ?

**ANNE-MARIE** et **DENISE** sont **ANIMATRICES** au Centre d'appui aux Services de Médiation de Dettes de la Région de Bruxelles Capitale.

**Elles apprécient la convivialité !**



Nous avons décidé avec elles de créer ces ateliers pour mieux vous préparer à cette démarche importante qu'est le recours à un Service de Médiation de Dettes qui permettra à terme l'amélioration de votre situation financière.



Avec le soutien de l'Union Européenne  
Le Fonds Social Européen investit dans votre avenir